



Paris, le 29 novembre 2016

## CPS : quelle est cette duperie ?

Cela commence par la communication de la liste des mesures au titre de l'égalité professionnelle : c'est une majorité d'hommes qui bénéficient d'un rattrapage salarial...

Nous subissons les effets cumulés de la diminution drastique du nombre des mesures depuis deux ans : 100 mesures en moins chaque année, 200 en cumulé.

Les listes de la DRH comprennent 80% des mesures, nous discutons pendant sept longues journées pour obtenir des miettes puisque les directions ne veulent lâcher que les mesures prévues dans leur seconde liste, les 20% non encore attribuées.

Certains salariés sont promus sur des échelons bloqués et une partie de la promotion donne du temps parcouru parfaitement inutile, de la monnaie de singe. Mais la direction s'appuie sur la CCCPA pour donner des promotions au rabais.

Avons-nous des échanges constructifs ? Oui bien sûr, il faut arracher les mesures à coup d'interruptions de séances !

Quel est donc l'algorithme de la direction pour saupoudrer ses quelques mesures ? Un savant dosage entre :

- répartition des mesures entre services en lésant les directions dont les effectifs sont les plus importants
- prise en compte de l'ancienneté
- parfois le petit coup de pouce de la hiérarchie.

Qu'en est-il des critères objectifs des compétences ? De la reconnaissance de l'investissement ?

**Ce sont beaucoup de salariés écoeurés au final par l'issue des commissions paritaires.  
Démotivant pour celles et ceux qui s'investissent et font évoluer leurs compétences !**